

MARS 2026

LES PERTES D'EMPLOIS DU MOIS DERNIER N'ONT PAS ÉTÉ RENVERSÉES

Données de l'Enquête sur la
population active – Mars 2026

Une situation qui ne se détériore pas, mais...

Dans un contexte économique particulièrement volatil, marqué notamment par les tensions tarifaires, le marché de l'emploi au Québec avait affiché des signaux préoccupants en février dernier, avec une contraction de 57 300 postes par rapport au mois précédent. Il s'agissait de la plus forte perte d'emplois mensuelle, tant en valeur absolue qu'en proportion, depuis le début des années 1980, en excluant la période COVID-19.

Nous nous demandons donc ce mois-ci si les données de mars confirment cette tendance, ou si les pertes de février n'étaient qu'un soubresaut statistique, d'autant qu'elles étaient géographiquement concentrées dans la région métropolitaine de Montréal.

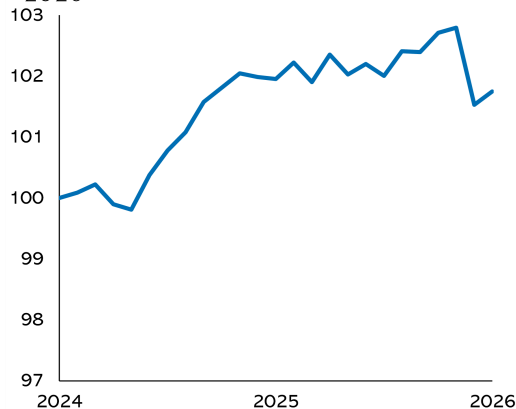
La situation ne s'est finalement ni détériorée, ni réellement améliorée. L'emploi a faiblement progressé (graphique 1) de février à mars (+9 900) et le taux de chômage a reculé de 0,5 point de pourcentage pour s'établir à 5,4 %, principalement en raison d'une contraction plus importante de la population active (-13 000 en un mois). Les créations d'emplois ont été concentrées dans le travail à temps partiel, mais il y a surtout eu des pertes d'emplois à temps plein pour un troisième mois consécutif (graphique 2). Depuis le début de l'année, ce sont 52 500 pertes nettes d'emplois qui ont été enregistrées au Québec. Du côté du Grand Montréal, les pertes du mois dernier (-56 400) ont été partiellement contrebalancées par des gains ce mois-ci (+23 800).

Les gains d'emplois de mars ont été portés principalement par le secteur privé (+18 400), tandis que le secteur public a stagné. Le nombre de travailleurs autonomes a quant à lui chuté de 12 100 en un mois (-2,4 %).

Graphique 1

Création d'emplois au Québec

Indice: mars 2024=100, données jusqu'en mars 2026

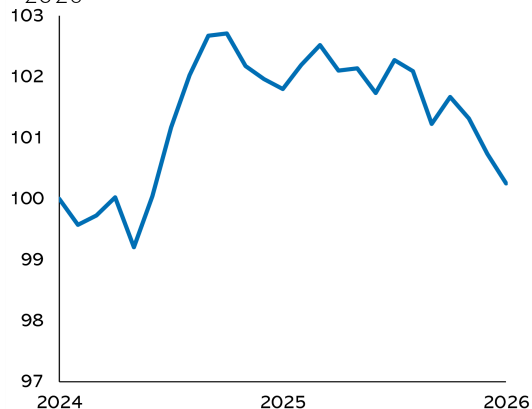


Source : Statistique Canada, tableau 14-10-0287-01

Graphique 2

Création d'emplois à temps plein au Québec

Indice: mars 2024 = 100, données jusqu'en mars 2026



Source : Statistique Canada, tableau 14-10-0287-01

Du côté des secteurs d'activité, des gains dans les services (+19 700) ont compensé des pertes dans le secteur des biens, principalement en construction (-4 600) et en fabrication (-6 400). La variation la plus marquée concerne le secteur de l'hébergement et de la restauration, qui a enregistré une progression de 12 700 emplois en un mois (+5,5 %), après deux mois consécutifs de pertes. Ces gains dans le travail à temps partiel s'expliquent très vraisemblablement par le rebond de ce secteur.

En bref, les données de mars confirment que le recul de février dépasse le simple écart statistique. Deux phénomènes semblent principalement en cause. D'un côté, les droits de douane toujours en vigueur continuent de freiner les investissements et, par ricochet, l'embauche. De l'autre, le resserrement des politiques d'immigration — qui a fait reculer le nombre de résidents non permanents au Québec — limite la croissance du bassin de main-d'œuvre disponible et affecte l'accès à une main-d'œuvre qualifiée. Fait notable : la croissance du salaire horaire moyen atteint 6,4 % ce mois-ci au Québec, soit la plus forte hausse mensuelle depuis août 2006, en excluant la décennie 2020 et la reprise post-récession de 2009. Le Québec se retrouve donc face à une contraction simultanée de la demande et de l'offre de travail, ce qui accentue le risque d'un ralentissement durable de l'emploi — une tendance à surveiller de près dans les prochains mois.

Les chiffres en bref

Vigueur du marché du travail

Taux de chômage : 5,4 %
(5,9 % le mois dernier, 5,8 % il y a un an)

Chômeurs : -22 900 ce mois-ci
(-20 500 en un an)

Emplois total : +9 900 ce mois-ci
(-9 300 en un an)

Emplois privé : +18 400 ce mois-ci
(-37 500 en un an)

Population active : -13 000 ce mois-ci
(-29 800 en un an)

Qualité des emplois

Emplois bien rémunérés : -2 700 ce mois-ci
(+20 200 en un an)

Emplois à temps plein : -17 900 ce mois-ci
(-57 300 en un an)

Temps partiel involontaire : 38 300
(+5 400 en un an)

Salaires (variation annuelle) : +6,4 %
(+5,1 % le mois dernier)

